



# CARENTAN.info

Bulletin d'informations municipales

EDITO



Chères Carentanaises  
et Chers Carentanais,

Voilà un peu plus d'un an que vous nous avez confié la responsabilité de la conduite de notre ville. L'un de nos objectifs était que les élus aient plus de proximité avec les habitants de notre cité. Mes adjoints ou moi-même avons rencontré beaucoup d'entre vous au cours des derniers mois lors de rendez-vous à la mairie ou au hasard de rencontres improvisées sur le terrain. Nous espérons avoir répondu à vos demandes, à vos questions ou interrogations. Quel que soit le sujet, sachez qu'il sera pris en compte et, si cela est possible, qu'une solution y sera apportée dans les meilleurs délais. Dans tous les cas, une réponse vous sera transmise. Nous allons encore renforcer ce contact en organisant des rencontres par quartier. Nous commencerons celles-ci dès septembre dans les secteurs les plus sensibles.

Dans la droite ligne du mandat précédent, notre cité continue sa mutation. Le quartier du port est devenu, aux dires de tous, l'attraction du territoire. Cet aménagement a été géré et financé par la Communauté de Communes avec une aide de la Région. La Ville de Carentan a apporté une contribution importante en effaçant tous les réseaux électriques et téléphoniques et en changeant toutes les canalisations d'eaux pluviales ou usées. Les rues Torteron, de l'Isle et Giesnard vont être réaménagées dès septembre et seront bientôt au diapason des autres rues de la ville. Ce n'est pas fini, la Ville va acheter, via un organisme public (EPFN), tous les bâtiments ne lui appartenant pas sur le site Gloria et va préparer un projet de rénovation pour bâtir, à terme, un espace aussi agréable à vivre et à découvrir que le port.

Ce projet est conjoint avec celui de la Communauté de Communes qui poursuit le même objectif sur l'ex-site Point P. Cette démarche se fait bien-sûr en association avec les élus de Saint Hilaire Petitville avec lesquels nous entretenons les relations les plus cordiales possibles, à la satisfaction de tout le monde, j'en suis convaincu.

Dans nos préoccupations il y a aussi l'aide à apporter à ceux qui ont besoin qu'on leur donne une seconde chance. Nous avons mis en place un troisième centre d'aide aux devoirs afin de proposer ce service à tous les enfants qui en ont besoin quel que soit leur lieu de résidence. Nous allons démarrer à l'automne un jardin solidaire pour redonner à des personnes en dehors du circuit social le sentiment d'être utile. La culture et la récolte de légumes ne sont qu'un outil pour la réinsertion. Une conseillère en économie sociale et familiale sera là aussi pour les aider. Cela peut vous sembler peu de choses mais il est très important de redonner de la dignité à des personnes en grande difficulté.

Dans cette période de crise qui dure, nous n'oublions pas la marche des entreprises de notre territoire. Nous sommes à leurs côtés et à ceux de leurs salariés pour les seconder avec nos moyens dans les épreuves que certaines traversent actuellement avec notamment des carnets de commandes peu remplis et l'obligation de recours à du chômage technique, voire à des suppressions de postes. Dans tous les cas, il est important que cela se passe le plus humainement possible dans l'intérêt conjoint des salariés et de l'entreprise. Gardons néanmoins confiance dans l'avenir et profitons de ce temps de vacances pour nous reposer et nous ressourcer.

Je vous souhaite un agréable moment de découverte et de lecture.

Bien à vous

## Dans ce numéro :

*Fête de la musique,  
Rencontre avec Mademoiselle BRIERE, ...*



*Fête de la musique - Bombarde et Cornemuse avec Avel Vat* 14



*Monique BRIERE dans sa quincaillerie* 10

**AOUT 2009**

## *Cadre de Vie*

- 3 Les travaux en cours
  - Rue Torteron, Rue de l'Isle et Rue Giesmard
- 4 La qualité de l'eau
- 5 Tritou Solidaire
- Dépôts sauvages
- 6 Agence Nationale de l'Habitat

## *Economie et Social*

- 7 Chômage, Passage du RMI au rSa
- 8 Finances
- 9 Le comité consultatif Seniors
  - Formation à l'informatique
  - Les Seniors en croisière
  - Soirée sécurité
- 10 Gros plan sur la quincaillerie Brière

## *Carnet*

- 12 Etat Civil : 1<sup>er</sup> semestre 2009

## *Informations Pratiques - Vie Associative*

- 13 Site Internet de la Ville
- 14 Fête du sport et de la musique
- 15 Forum des associations
- Aide aux devoirs - Appel aux bénévoles
- Les arcades de l'histoire

## *Tribune Libre*

## *Festivités - Culture*

- 16 65<sup>ème</sup> Anniversaire de la Libération de Carentan
  - Une soirée témoignages forte en émotion
  - Le 12 juin à la mémoire des victimes civiles et militaires
  - Georges GIGAREFF
- 19 Journées du Patrimoine
- Dictée – Printemps des poètes
- 20 Animations, spectacles



## LES TRAVAUX EN COURS

### Rue Torteron, Rue de l'Isle et Rue Giesmard

La Régie Communale de l'Eau et de l'Assainissement va engager à compter du 24 août 2009 des travaux de reprise des réseaux et des branchements d'alimentation d'eau potable et d'eaux usées dans les rues Torteron, de l'Isle et Giesmard (jusqu'au pont de Saint Hilaire).

La Commune va profiter de ces travaux pour refaire entièrement les rues Torteron, de l'Isle et Giesmard et entreprendre un programme d'enfouissement des réseaux.

Cet aménagement vise notamment à :

- ⇒ une meilleure fluidité de la circulation dans le bas de la rue Torteron,
- ⇒ une amélioration esthétique et une homogénéité avec les autres secteurs de la ville,
- ⇒ une facilité accrue pour le stationnement,

- ⇒ une maîtrise de la vitesse de circulation (plateaux surélevés et zone 30 km/h).
- ⇒ une prise en compte des circulations douces (vélos et piétons) avec des trottoirs élargis notamment rue de l'Isle et une bande cyclable rue Giesmard.

Ces travaux de réaménagement seront enclenchés à la suite des travaux de réseaux.

Le plan de ces travaux sera consultable en Mairie à compter de la fin du mois d'août dans le hall de l'Hôtel de Ville.

**Anne MAHEUX,**  
Service Urbanisme



*Rue Torteron avant les travaux*



*Rue de l'Isle avant les travaux*



# QUALITE DE L'EAU

## Quatre questions sur l'eau

### Comment est contrôlée la qualité de l'eau au robinet ?

La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) assure le contrôle réglementaire de la qualité des eaux distribuées selon un programme établi par ses soins : c'est un agent de la DDASS qui effectue les prélèvements d'eau et les analyses sont réalisées par le Laboratoire Départemental de la Manche à St-Lô (LDA 50). De plus, le Service des Eaux effectue régulièrement des visites de contrôles techniques et des analyses rapides de terrain.

### Où peut-on se renseigner sur la Qualité de l'eau ?

Les résultats des analyses effectuées sont affichés en Mairie et au bureau du Service des Eaux. Pour alléger le panneau d'affichage, la durée d'affichage des résultats mensuels est de trois mois. Puis, ceux-ci sont archivés et consultables sur demande.

La synthèse annuelle sur la qualité des eaux distribuées sur la commune de Carentan, établie par la DDASS est jointe annuellement aux factures d'eau.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement établi par le service, est mis à disposition du public.



### Qu'est-ce que la dureté de l'eau ?

L'eau contient naturellement du calcaire, ou carbonate de calcium et du magnésium, dont elle s'est chargée lors de son parcours naturel. La dureté de l'eau est proportionnelle à sa teneur en calcium et en magnésium et se mesure en degrés français, noté °F (1°F = 4 mg de calcium ou 2,4 mg de magnésium par litre d'eau).

< 15 °F, l'eau est considérée comme douce (*la réglementation en vigueur stipule qu'il ne faut pas adoucir son eau à moins de 15°F*)

> 30 °F, l'eau est considérée comme dure (=chargée en calcaire)

**A noter** que de plus en plus d'appareils électroménagers s'adaptent à la qualité de l'eau et ce degré vous est demandé pour le réglage de ceux-ci.

Pour 2008, la valeur moyenne relevée à Carentan est de 29,3 °F

### Quels sont les démarches entreprises pour améliorer cette Qualité d'eau ?

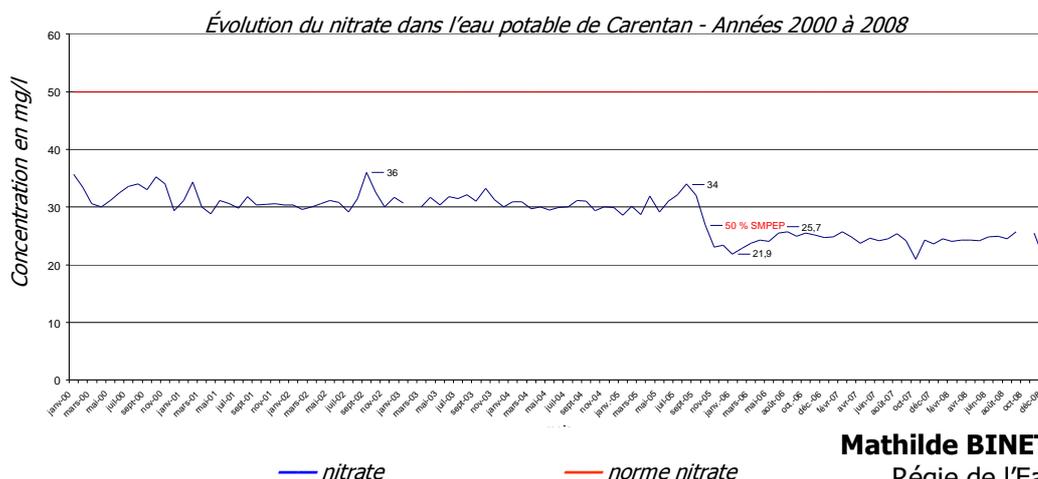
#### Au niveau de la production :

- Mise en place de périmètres de protection autour des forages,
- Suivi agronomique réalisé sur 3 ans en partenariat avec les agriculteurs sur ces périmètres.
- L'exploitation d'une nouvelle ressource en eau par adhésion au Syndicat Mixte de l'Isthme du Cotentin.

Ces démarches ont permis à la commune d'atteindre ses objectifs d'amélioration. Par exemple : diminution des taux de nitrates.

#### Au niveau de la distribution :

Le service s'est engagé dans un programme (établi sur 3 ans) de renouvellement de ses conduites anciennes y compris reprise des branchements existants en plomb jusqu'au compteur (*plus d'un kilomètre renouvelé en 2008*).



## TRI-TOUT SOLIDAIRE

### Communiqué

L'objectif de l'association est de limiter le volume des déchets grâce à la récupération des encombrants en déchetterie et par apport volontaire des particuliers et de les valoriser en vue d'un réemploi. L'impact environnemental est donc conséquent puisque le volume des déchets voués à l'enfouissement se trouve diminué. L'autre objectif répond au critère social en développant la création d'emplois dans ce secteur d'activités (aujourd'hui 8 emplois ont été créés) et en facilitant l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi, tout en permettant aux familles à faibles revenus d'acquérir des objets de première nécessité et matériels à faible prix.

Notre message porte ainsi tout son sens : « Jetez Utile » afin que ces objets aient une seconde vie et soient utiles à d'autres, et « Achetez Utile » des objets de réemploi à petits prix en participant à un développement local.



L'association est partenaire du Syndicat Mixte du Point Fort qui gère la déchetterie de Carentan. Ainsi, la déchetterie de votre commune possède un point de dépôt Tri-Tout Solidaire. Vous pouvez alors y déposer des encombrants éligibles à une nouvelle vie.

**Gérard GUIFFARD,**  
Président de l'association

#### TRI-TOUT SOLIDAIRE

Parvis Notre-Dame  
50 000 Saint-Lô  
Tél. : 02 33 05 83 86

## DEPOTS SAUVAGES

La Commune de Carentan est confrontée à des problèmes récurrents de propreté des « points recyclage d'apport volontaire » en tri sélectif (comportant les trois types de conteneurs).

Il apparaît que ces endroits sont fréquemment encombrés et salis par des détritiques qui n'ont rien à y faire, à savoir :

- ◆ des sacs plus ou moins éventrés de déchets qui relèvent des ordures ménagères,
- ◆ d'encombrants type vieux matelas, déchets métalliques, plastiques,
- ◆ de déchets de tonte ou d'élagage,

Tous ces types de dépôt sont strictement interdits et passibles d'une amende.



#### Il semble utile de rappeler :

① qu'un service de ramassage des ordures ménagères est assuré au porte à porte par la Communauté de Communes avec une fréquence dépendant des quartiers (1 à 3 fois/semaine).

Pour le bon fonctionnement de ce service, la Communauté de Communes a mis à disposition des propriétaires des bacs roulants de 140 L (gris foncé).

De plus, en centre-ville, dans les secteurs les plus denses, de gros bacs roulants vert foncé ont été installés.

Ceux-ci ne doivent servir au dépôt que des **ordures ménagères**.

La Communauté de Communes propose également un ramassage au porte à porte des cartons en centre-ville (commerçants et professionnels) et ce, le mercredi matin.

② que 14 « points recyclage » existent sur Carentan. Ces « points recyclage » comportent à chaque fois trois types de conteneurs :

- 1 bleu destiné au papier
- 1 jaune destiné aux emballages plastiques, cartonnets et boîtes en métal
- 1 vert destiné au verre

**Les « points recyclage » fonctionnent par apport volontaire et chacun doit poursuivre ses efforts en matière de tri. En effet, les résultats de la commune à l'échelle départementale sont satisfaisants mais pourraient être encore meilleurs.**

D'ailleurs dans le cadre du plan départemental de gestion des déchets ménagers et assimilés, la Manche s'est engagée à réduire sa quantité de déchets et notamment ceux non triés donc non valorisés.



Ce service « tri sélectif » a été confié par la Communauté de Communes au Syndicat Mixte du Point Fort.

Ce Syndicat gère également la déchetterie de Carentan qui est ouverte tous les jours (sauf les jeudis, dimanches et jours fériés) de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Cette déchetterie permet le dépôt :

- de déchets verts
- de gravats
- de cartons
- de bois
- de ferraille
- d'encombrants
- de déchets ménagers spéciaux (néons, peinture, solvants, phyto-sanitaires, aérosols, ...).

De plus, depuis peu de temps, un conteneur pour « objets réutilisables » a été installé (cf article Tritout Solidaire).

Il est à noter qu'un composteur individuel peut être mis à disposition gratuitement, ce qui permet de réduire notablement le volume et le poids des ordures ménagères ainsi que le nombre de trajets en voiture à la déchetterie pour le vidage des déchets verts (prestation assurée par le Syndicat Mixte du Point Fort – 0 800 05 33 72).

Ajoutons que la Commune de Carentan propose deux services au porte à porte et ce, uniquement en cas **d'incapacité physique ou matérielle** du demandeur, à savoir :

- ♦ le ramassage des déchets verts tous les mardis étant observé qu'il ne doit y avoir par foyer que **deux poubelles rigides**,
- ♦ le ramassage des encombrants à la demande, chaque mardi, et ce en prévenant les services techniques de la ville au 02.33.42.74.00.

La propreté de la ville et la protection de l'environnement passent par l'investissement de tous et de chacun.

La Commune de Carentan, la Communauté de Communes de Carentan en Cotentin, le Syndicat Mixte du Point Fort font le nécessaire pour garantir la propreté de la ville et son environnement.

Je remercie tous les Carentanais qui appliquent scrupuleusement les règles du tri sélectif. Je sollicite les « moins studieux » à faire de même. Quant à ceux qui déposent des déchets n'importe où en ville, qu'ils sachent qu'ils sont d'ores et déjà passibles de mesures répressives.

Votre Maire,  
Président de la Communauté de Communes  
**Jean-Pierre LHONNEUR**

## Agence Nationale de l'Habitat

### L'écosubvention : un vrai coup de pouce aux propriétaires les plus modestes pour réduire leurs dépenses d'énergie

L'Etat et l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) proposent une éco-subvention destinée à venir en aide aux propriétaires désireux d'effectuer des travaux de rénovation thermique.

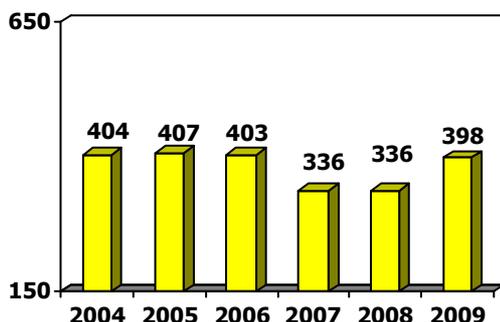
Cette écosubvention (cumulable avec l'Eco-prêt à taux zéro et le crédit d'impôt), pouvant atteindre 35% du montant total des travaux (dans la limite de 13 000€), est réservée aux propriétaires aux revenus modestes, occupant leur logement, et qui souhaitent réaliser des travaux d'isolation ou de rénovation de leur maison pour réduire leur facture énergétique et optimiser ainsi leur pouvoir d'achat.

- Un numéro d'appel indigo (0,15€ /minute) : 0820 15 15 15 du lundi au samedi
- [www.ecosubvention.fr](http://www.ecosubvention.fr) afin de faciliter l'accès à l'information et de simplifier les démarches



## CHOMAGE

POLE EMPLOI Basse-Normandie – Point Relais de Carentan – Source Persee



Évolution du nombre de demandeurs d'emploi à Carentan

Le chiffre 2009 correspond au nombre de demandeurs d'emploi à fin juillet.

## Du RMI au rSa

Le Revenu de Solidarité Active (rSa) a pris effet le 1<sup>er</sup> juin 2009, se substituant ainsi, vingt ans après sa création, au revenu minimum d'insertion (RMI).

### Qu'est ce que le rSa ?

Il s'agit d'une nouvelle prestation gérée par les conseils généraux et versée par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Il remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation parent isolé (API).

Peut en bénéficier toute personne de plus de 25 ans (ou de moins de 25 ans ayant un enfant né ou à naître) :

- Sans activité, notamment les bénéficiaires actuels du RMI ou de l'API,
- Exerçant ou reprenant une activité professionnelle qui pourra ainsi cumuler revenus du travail et revenus issus de la solidarité jusqu'à un certain niveau de ressources.

### Qui l'attribue ?

L'attribution du rSa s'inscrit dans la continuité du RMI mais comporte des modifications :

- La demande de rSa peut être faite au choix auprès des centres médicaux sociaux du Conseil Général de la Manche, de la CAF, de la Mutualité Sociale Agricole, des centres communaux d'action sociale (se renseigner au préalable),
- Les conditions d'ouverture de droit reprennent en majorité celles existant pour le RMI et l'API,
- Les décisions d'attribution sont prises par le Président du Conseil Général de la Manche.

### Quelles en sont les contreparties ?

Le bénéficiaire du rSa voit ses devoirs renforcés dans le champ de l'emploi. Ses obligations sont inscrites dans un contrat d'insertion. En cas de non respect ou de non élaboration du contrat : suppression totale ou partielle selon certaines conditions.

### Quelles démarches à entreprendre ?

Vous étiez déjà bénéficiaire du RMI ou de l'API ? Vous n'avez aucune démarche à effectuer : vos droits ont été automatiquement transférés le 1<sup>er</sup> juin, le premier versement ayant eu lieu le 6 juillet 2009.

Afin de savoir si vous pourrez percevoir le rSa, faites un test d'éligibilité :

Internet : [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ; [www.cg50.fr](http://www.cg50.fr) ou [www.msa-cotesnormandes.fr](http://www.msa-cotesnormandes.fr)

Téléphone : 39 39 (N° AZUR à partir d'un téléphone fixe ou mobile orange)

Le test ne dispense pas d'effectuer une demande de rSa. Il n'est pas ouvert aux travailleurs indépendants car les revenus doivent être évalués par le Président du Conseil Général.

### Nombre d'allocataires du RMI au 31 mai 2009

	CARENTAN	DEPARTEMENT
Au 31/12/2007	194	7157
Au 31/08/2008	191	6468
Au 31/12/2008	192	6343
Au 31/05/2009	208	6426

Source : Conseil Général

*Remarques : les chiffres au 31/12/2007 sont consolidés, c'est-à-dire édités plusieurs mois après la période d'observation, d'où un nombre plus important. Par contre, les chiffres des mois d'août et de décembre 2008 sont mensuels (et non consolidés).*

Jean-Pierre LHONNEUR,  
Président de la commission Finances



## FINANCES budget 2009

Dépenses en milliers d'euros	
Energie et fluides	449
Fournitures cuisine centrale	894
Fournitures pour entretien voirie et bâtiments	975
Assurances	110
Fêtes et cérémonies	75
Impôts et taxes	90
Frais divers	157
Frais de personnel	4120
Indemnité des élus	121
Subventions et participations	667
Intérêt des emprunts	438
Autofinancement	1014
<b>Total</b>	<b>9111</b>

Recettes en milliers d'euros	
Vente des repas de la cuisine centrale	1460
Prestations aux autres organismes	412
Impôts et taxes	4003
Dotations de l'état et du département	2862
Revenu des immeubles	200
Dotations diverses	174
<b>Total</b>	<b>9111</b>

Pour une présentation détaillée des dépenses et des recettes de la ville, nous vous proposons une lecture plus lisible que les termes « administratifs » habituels. Ainsi nous vous proposons le tableau ci-contre et les graphes ci-dessous. Il y a lieu d'apporter quelques commentaires. Les frais de personnel représentent presque la moitié de nos dépenses. Cela comprend tous les services de la mairie.

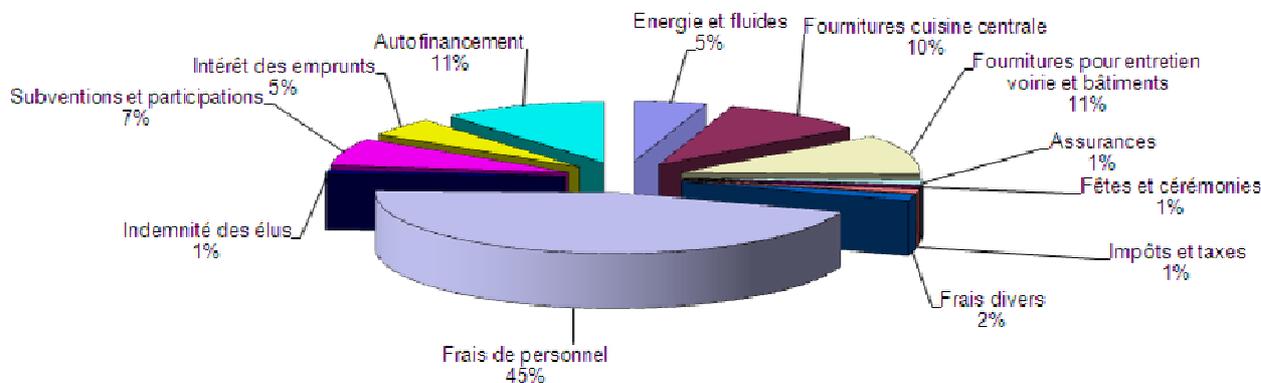
La cuisine centrale a une incidence non négligeable sur le budget. Au niveau des dépenses, il faut ajouter aux fournitures, le coût de l'énergie et du personnel pour la cuisine et les restaurants scolaires. Ces sommes sont compensées à plus de 90 % par la vente des repas.

Une grande partie des recettes de la ville provient des 4 taxes :

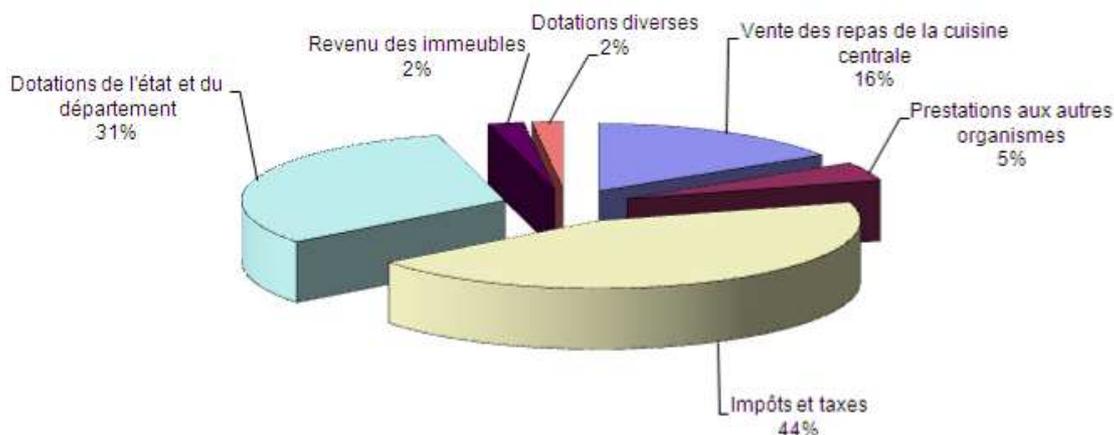
- La taxe d'habitation payée par les occupants d'un logement,
- La taxe foncière payée par le propriétaire,
- La taxe foncière sur le non bâti payée par le propriétaire d'un terrain,
- La taxe professionnelle payée notamment par les industriels, artisans ou commerçants.

L'autre financeur est l'Etat, par le biais de la Dotation Globale de Fonctionnement.

### Répartition des dépenses annuelles par nature en %



### Répartition des recettes annuelles par nature en %



## LE COMITE CONSULTATIF SENIORS

### Formation à l'informatique



Depuis fin octobre 2008, 70 seniors ont pu découvrir l'univers informatique ou améliorer leurs connaissances grâce au dévouement assidu de 7 bénévoles qui se sont répartis en 5 groupes de niveaux différents.

La découverte du cyberspace, du stockage des photos numériques, de l'installation de petits logiciels et du traitement de texte étaient au programme et chacun a pu y trouver ce qu'il espérait.

Dès octobre 2009, de nouvelles sessions reprendront afin de répondre aux nombreuses demandes enregistrées à ce jour.

### Les Seniors en croisière



La sortie annuelle, organisée par le comité consultatif « Seniors » pour les personnes de 70 ans et plus, s'est voulue, cette année, très régionale : « Une promenade sur la Douve à bord du Barbey d'Aureville II ».

125 personnes ont répondu à l'invitation.

Ce sont donc 20, 46 et 59 seniors qui ont respectivement embarqué les 6, 8 et 10 juillet, accompagnés de quelques élus, pour une journée conviviale de promenade commentée, à la découverte des marais : histoire, géographie, faune et flore.

Cette promenade a été ponctuée, à l'aller, par une pause café à Liesville s/Douve, puis à midi, par une halte gastronomique à l'Auberge de l'Ouve, à Longuerac, suivie de la visite de la chapelle de Fatima ou par diverses emplettes à l'atelier de poterie. Au retour, un nouvel arrêt à Liesville, a permis la visite de l'église, riche de fresques et d'une voûte polychrome.

Et, vers 18 heures, en rentrant à l'embarcadère du Port Jourdan, tous, souriants et satisfaits de cette journée, s'interrogeaient déjà sur la sortie de 2010. Dans cette attente, la prochaine animation est programmée pour le dimanche 27 Septembre 2009, à 15h, où une pièce de théâtre présentée par « les joyeux colibris » réunira à nouveau tous les « Seniors » désireux d'y participer pour réentendre un peu de patois normand.

### Soirée Sécurité

Le 25 mai, le comité consultatif « Seniors » a organisé une soirée « Sécurité » co-animée par la direction de l'auto école Besnard, le Docteur Aulombard et la Gendarmerie Nationale, représentée par le Lieutenant Serge Néel et l'adjudant Christian Marie.

Monsieur Besnard rafraîchit quelques connaissances du code de la route en projetant et commentant des diapositives extraites des cours pour les futurs conducteurs. Les règles de priorité sont rappelées et la question unanime de la négociation des ronds points obtient réponse : « Contourner le rond point par l'extérieur en utilisant le clignotant gauche pour bien montrer son intention de poursuivre le contournement ou le clignotant droit pour alerter de son souhait d'accéder à l'embranchement suivant ».

Le Docteur Aulombard, en tant que médecin généraliste, précise qu'il ne peut pas interdire de conduire et qu'il ne peut que conseiller de ne plus prendre le volant. Il alerte sur les risques de la conduite, sous certains traitements. Il n'y a pas d'âge pour arrêter de conduire, c'est une question d'appréciation de la personne ou de sa famille.

L'adjudant Marie insiste sur les pièges d'achat sur internet. Il indique que les sites sans risque sont sous « [http](http://) ». Il invite à se méfier des très bonnes affaires avec paiement carte bancaire. Par ailleurs, lors d'achats en magasin, il ne faut jamais confier sa CB sous prétexte de prise d'empreintes ou de copies. L'adjudant conseille de faire un contrôle discret du distributeur automatique de billets et du distributeur automatique de carburant, une micro caméra pouvant y être dissimulée.

Le lieutenant Néel aborde d'abord l'accidentologie, mettant en garde sur la priorité des piétons sur les passages protégés, la vitesse en ville étant parfois mal appréhendée en fonction de la typologie des lieux.

Il traite ensuite du « vol à l'arraché », conseillant de ne jamais être en ville avec un sac à main ouvert, de tenir son sac côté magasins plutôt que côté rue. Il prévient du danger de compter ses billets hors du sas du distributeur automatique. Ne jamais solliciter quelqu'un pour obtenir une aide au distributeur et ne jamais communiquer son code secret (Le banquier lui-même ne le demande jamais). Enfin, une mise en garde est faite quant au suivi et aux opérations par internet sur le compte en banque

D'autre part, le lieutenant met en garde sur l'abandon du sac à main plus ou moins caché dans la voiture, même fermée à clé.

Les visites d'agents des eaux, EDF ou autres démarcheurs, insistant pour pénétrer dans l'appartement pour des motifs de contrôles improvisés, doivent éveiller tous les soupçons.

Pour ceux qui s'absentent de leur domicile, la gendarmerie peut être avertie afin d'assurer des rondes, dans le cadre de « tranquillité vacances ».

**Nicole LEGASTELOIS**, Adjointe,  
Président du comité consultatif Seniors



**Rencontre avec  
Monique BRIERE,  
Propriétaire du magasin**

**AH : Comment l'aventure de la quincaillerie Brière a-t-elle commencé ?**

**MB :** Dans les années 20, mon père, Gaston Brière, a acheté deux magasins (un café et un marchand de cycles), qu'il a fait raser pour construire la quincaillerie. Je me trouvais donc dans ce magasin avec mes parents



et ma sœur. Il y avait 5 quincailleries à Carentan, dont une juste en face, et il y avait du travail pour tous. A l'époque, le milieu agricole achetait tout son matériel en quincaillerie, maintenant avec les coopératives agricoles, c'est terminé.

**AH : Vous et votre sœur avez su entretenir l'entreprise familiale**

**MB :** Mes parents sont décédés au début des années 70. Michel, l'employé est arrivé parmi nous en 1976. A l'époque ma sœur et moi recherchions quelqu'un d'expérience pour nous épauler. C'est alors que l'instituteur, Louis Legaste-lois, est venu nous proposer son élève pour un essai de 8 jours, nous n'en voulions pas, nous voulions quelqu'un du métier ! et voici plus de 30 ans que ce jeune homme œuvre dans le magasin. Ma sœur est maintenant décédée, je reste au magasin pour me distraire. Je ne suis pas sûre que mes parents seraient contents de me voir encore dans le commerce.

**AH : Quelle est votre clientèle ?**

**MB :** Des touristes mais surtout une clientèle locale et fidèle. Cependant, les quincailleries se font de plus en plus rares, les gens viennent de loin, du Sud Manche, de Caen, ... Nous avons des clients lointains fidèles. Souvent des promeneurs curieux entrent dans le magasin, découvrent le rangement en tiroirs, les crochets auxquels on suspendait la marchandise, ... et repartent avec un ou plusieurs articles.

**AH : Qu'est ce que l'on trouve dans votre quincaillerie que l'on ne trouve pas ailleurs ?**

**MB :** Des articles de qualité que l'on ne trouve pas en grande surface. Les clients sont prêts à payer plus cher pour du matériel qui tient la route. Surtout la vente au détail, une vis, deux vis, ... nous le blister on ne connaît pas. Nous vendons encore les pointes au poids, par 100 ou 200 grammes. Le conseil au client fait aussi partie de nos atouts. Dans le magasin vous pourrez trouver des vieilles choses, des éléments de la serrurerie, des anciennes poêles en tôle d'acier devenues pratiquement introuvables, de l'outillage à main, ... Parmi les pièces rares : le loquet poucier pour les portes (cf photo).

Notre grosse vente, c'est le culinaire, les gens se remettent aux fourneaux ou plutôt à la rôtissoire ! (cf photo).



La rôtissoire et derrière, les fameux tiroirs

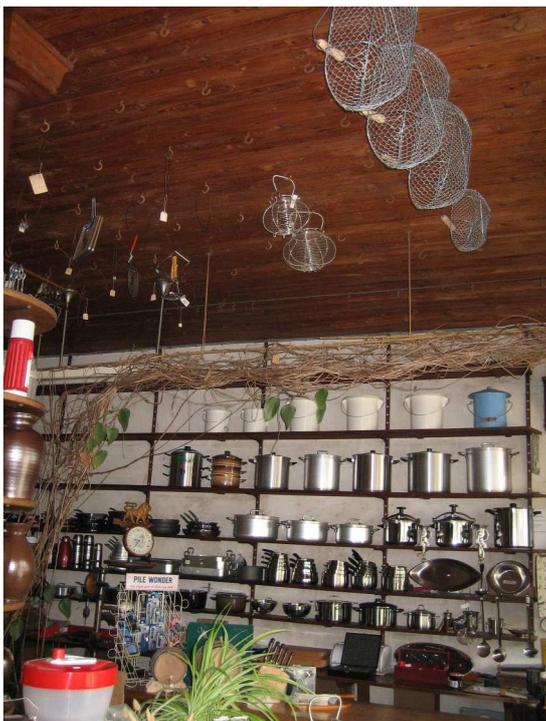


Le loquet poucier



**GROS PLAN SUR ...**

**La Quincaillerie BRIERE**



**AH : Quelles sont les difficultés qu'une enseigne comme la vôtre connaît ?**

**MB :** La vente des éléments courants de la quincaillerie s'est déplacée vers les marchands de matériaux de construction et les grandes surfaces. Les entreprises locales ne font plus vivre le commerce local, elles s'approvisionnent ailleurs pour leur entretien courant. Du temps de mes parents, avec l'usine Gloria, les fournitures comme les pointes arrivaient par tonnes en bateau au port de Carentan.

Les fournisseurs de vieilles choses, soit disparaissent, soit abandonnent la fabrication d'articles au compte-gouttes pour rentabiliser leur chaîne de production. Il reste des artisans aux anciens procédés mais il s'agit d'articles plus chers. Notre plus grande difficulté n'est pas de vendre mais de trouver la marchandise.

**AH : La place de la République, un bel emplacement pour votre commerce ?**

**MB :** Oui, c'est un joli endroit avec du passage. Nous pouvons cependant y regretter le manque de métiers de bouche.

**AH : Avez-vous une anecdote à nous faire partager ?**

**MB :** Il y a bien sûr l'anecdote malheureuse et choquante du cambriolage d'il y a 3 ans. Mais je préfère me souvenir d'un coup de fil que j'ai reçu d'un touriste corse qui était passé un dimanche devant notre vitrine. Il souhaitait que je lui envoie deux rôtissoires. Je me suis donc rendue à la poste pour peser mes colis qui se trouvaient juste à la limite du poids autorisé et nous avons pu procéder à l'expédition qui s'est bien déroulée vers l'île de beauté.

**Les horaires d'ouverture du magasin**

9h-12h 14h-18h30 du lundi au samedi sans qu'il n'y ait jamais eu de fermeture pour congés annuels.

**Adresse et contact**

16 place de la République – tél 02.33.42.13.66

**A.H : Audrey HASLEY**  
**M.B : Monique BRIERE**



*Mademoiselle BRIERE et son fidèle employé Michel devant le magasin, place de la République*



## ETAT CIVIL – 1<sup>er</sup> Semestre 2009

### Naissances

Le 10.01.09	Augustin HOUSSARD	Le 15.04.09	Owen BAUDIN
Le 16.01.09	Théo BRIERE	Le 10.04.09	Melvyn VALOGNES
Le 01.02.09	Anaïs MOTTIN	Le 18.04.09	Léanne PIRON
Le 05.02.09	Kristy NICOLLE	Le 26.04.09	Angèle BRAU-CHIRAT
Le 07.02.09	Anasthasia LEMAÎTRE	Le 08.05.09	Tommy PICOT
Le 10.02.09	Gilly PERES	Le 13.05.09	Ethan LEMANCEL
Le 09.02.09	Léana LEMAIRE	Le 17.05.09	Aurore MONGET
Le 12.02.09	Guillaume REVAULT-DIESNIS	Le 29.05.09	Nathan KALWODA
Le 18.02.09	Djamila BENOIST	Le 08.06.09	Ella RIHOUEY
Le 02.03.09	Chloé LELAVECHEF	Le 12.06.09	Timéo VARIN
Le 31.03.09	Novalie LAUNAY	Le 22.06.09	Wendy POPELIER

### Mariages

Le 09.05.09	Henri RIVET, peintre et Thérèse BOISNEL, opératrice
Le 20.06.09	Eric TARIN, peintre en bâtiment et Jacqueline GOUJON, sans profession

### Décès

Le 01.01.09	Rolande LEMARCHAND, épouse PELARD	Le 03.04.09	Renée BUQUET, veuve DUFOUR
Le 03.01.09	Marie LEDANOIS, veuve PAREY	Le 04.04.09	Christian NOEL
Le 03.01.09	Bernadette GUILLOIN	Le 06.04.09	Maryse HAREL, épouse GIRES
Le 07.01.09	David CHARLOT	Le 06.06.09	Colette BENOIT
Le 22.01.09	Adelchi MARANGONI	Le 08.04.09	Edith COUEFFIN, veuve KELFOUN
Le 22.01.09	Victor QUONIAM	Le 11.04.09	Marie ADAM, veuve FRERET
Le 24.01.09	Emilienne MASSON, veuve LEGRAND	Le 12.04.09	Yvonne MAHIER, veuve DUVERNOIS
Le 24.01.09	Léonne DUPERCHE	Le 12.04.09	Thérèse LERECULEY, épouse LEUDET
Le 05.02.09	Marie MELLET, veuve SIMON	Le 15.04.09	Emmanuelle BALAYN, épouse LECHATREUX
Le 09.02.09	Suzanne LEGRAND, veuve LE COMTE DOLONDE	Le 15.04.09	Emile MESNARD
Le 13.02.09	Thérèse CATHERINE	Le 17.04.09	Emmanuel PAUGAM
Le 14.02.09	Marie FERREY, veuve BERTOT	Le 25.04.09	Odette BESNARD, épouse LELIEVRE
Le 28.02.09	Auguste MALOISEL	Le 02.05.09	Paulette CUIROT, veuve LAHOUGUE
Le 28.02.09	Jean LAROUSSINIE	Le 03.05.09	Marie-Thérèse LHOMME
Le 03.03.09	Léonie ALLAIN, veuve MARIE	Le 04.05.09	Lucienne BODIN, veuve LAMBOLEY
Le 04.03.09	Paulette DEPEZEVILLE, veuve DEBERT	Le 14.05.09	Pierre GUEROULT
Le 05.03.09	Simonne FINEL	Le 15.15.09	Lucien BRIAULT
Le 06.03.09	Louise DESFAUDAIS, veuve BRARD	Le 23.05.09	Alphonsine DALIDOU, veuve SCHERER
Le 08.03.09	Claude SEBYRE	Le 24.05.09	Germain MESNAGE
Le 15.03.09	Odile GENDREAU	Le 25.05.09	Jeanne POISSON, veuve LECANU
Le 18.03.09	Francesca ANGELINI, veuve SANTINI	Le 28.05.09	Xavier CAVAILLE
Le 19.03.09	Théophile MOREAU	Le 06.06.09	Odette SAUSSAYE, veuve DESCHAMPS
Le 19.03.09	Micheline MIMIEUX, veuve KOCISZEWSKI	Le 12.06.09	Claude MARION
Le 20.03.09	Victoire MANCEL, veuve LE ROUX	Le 12.06.09	Simonne HAMEL, épouse DUPART
Le 20.03.09	Denise ROUSSEL, veuve LECAVELIER	Le 12.06.09	Jean BERTIN
Le 31.03.09	Suzanne RIBET, veuve LEPRESLE	Le 12.06.09	Jean JALON
Le 01.04.09	Geneviève GAUTIER, veuve PERRINE	Le 30.06.09	Augustine PERIOULT, veuve ABRAZARD



## SITE INTERNET DE LA VILLE

### Un site relooké

Depuis le 27 mai dernier, le nouveau site Internet de la Ville est en ligne. Le comité consultatif communication a travaillé, avec le personnel en charge du projet, en collaboration avec la société Objectif Multimédia, prestataire retenu. Il s'agissait d'élaborer une arborescence, de rédiger les articles, de déterminer une charte graphique, ...

Actuellement, vous pouvez découvrir sur le site les rubriques :

- **Mairie** : le Conseil, les permanences, les commissions, les comités consultatifs, les marchés publics en cours, les informations municipales (lettres et bulletins en ligne),

- **Scolarité Petite Enfance (public/privé)**

- **Culture et Loisirs** avec les différentes associations,

- **Les Actualités** en menu déroulant sur page d'accueil font l'objet de plus amples informations à l'intérieur du site,

**Actualités en cours** : l'inauguration de la gare, festivités du 6 juin, aménagements du port et travaux du centre aquatique avec lien vers la Com Com, informatique pour les seniors, ...

- **Informations pratiques** (pictogramme) :

- ◆ Adresses utiles
- ◆ Permanences sur Carentan

- **Contact** (pictogramme) : permet aux internautes d'adresser messages et interrogations aux services municipaux

**Liens** : vers le site de la Communauté de Communes, l'Office de Tourisme, ...

**Pour les associations** : une page est réservée à chacune des associations de Carentan. Elle y fait figurer, pour le moment, les coordonnées et le nom du (ou de la) Président(e). Si les associations souhaitent illustrer cette page par une photographie libre de droits ou des informations complémentaires, elles peuvent contacter Audrey au 02.33.71.25.17

Le site est toujours en construction. Prochainement, de nouvelles rubriques apparaîtront : "Vie économique", "Projets", "Tourisme et Patrimoine". Aussi, les pages de l'actuelle rubrique "Enfance et Jeunesse" seront complétées par une partie réservée à la petite enfance.

Le site est vivant, il peut être actualisé à tout moment par les services sans faire appel au prestataire.

Bref, n'hésitez pas à venir régulièrement sur notre site dynamique.

**Annie-France FOSSARD, Adjointe,**  
Présidente du comité consultatif Communication

[http://](http://www.ville-carentan.fr)

Le plus important : l'adresse !  
**www.ville-carentan.fr**



## FETE DU SPORT ET DE LA MUSIQUE

### 10 ans de la fête du Sport

Depuis 1999, cette manifestation est devenue un moment incontournable de la vie locale.

Dans le but de créer un événement sportif populaire, elle a permis aux habitants de Carentan et de sa région de découvrir ou de pratiquer à volonté des activités sportives durant deux jours.

Lors de cette 10<sup>ème</sup> édition, l'ensemble de la population pouvait goûter aux joies de la course à pied avec les Foulées Carentanaises organisées par le CS Carentan Athlétisme le samedi 20 juin, où près d'une centaine de participants s'est élancée autour du site du Haut Dick sous un soleil radieux.

Dès le lendemain, dimanche 21 juin, en centre ville, diverses animations furent présentées aux Carentanais parmi lesquelles, le village enfants, nombreuses structures gonflables et différentes associations sportives (Judo, Tennis, Football, tennis de table, danse orientale, les perles saint cômaises, basket-ball...) venues faire découvrir leurs activités.

Cette manifestation a connu un succès sans précédent. Plusieurs milliers de spectateurs sont venus assister aux différentes animations en s'attardant plus particulièrement sur l'attraction 2009, à savoir la course de voitures à pédales où vingt cinq bolides ont disputé une belle course sur un circuit dessiné sur la place Valnoble.



L'un des podiums du samedi



Les voitures à pédales



Organisateurs de la fête du sport



Détente à l'ombre des parasols

Merci à tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de ces deux journées.

### Service Jeunesse

Permanence DDJS à la rentrée à Carentan  
[Anne-Marie.Baudouin@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:Anne-Marie.Baudouin@jeunesse-sports.gouv.fr)  
 Le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois de 10h00 à 12h00 en Mairie  
 Ou sur rendez vous au 02 33 77 14 20  
 Renseignements : service des sports de Carentan  
 02 33 42 74 31

### Fête de la musique

Dimanche 21 juin, jour de la fête de la musique, il y avait foule sur la place du Grand Valnoble. En effet, coïncidence du calendrier, sport et musique s'étaient réunis. Et, comme la fête du sport fêtait ses dix ans, elle les fêtait en musique.

L'Orchestre d'Harmonie, avec son concert, eut le privilège d'ouvrir la fête de la musique à l'heure où les premières animations commençaient. Et tout au long de l'après midi, une foule importante a pu profiter des animations, le tout en musique.



Les frères Siméon



Chorale des enfants des Hauts Champs



Les trompettistes avec Rodolphe ROBERT



L'orgue

Sur l'estrade, instrumentistes, choristes et danseuses se sont succédés :

- Charly et Jérémy Siméon à la guitare et la batterie
- Les chorales des enfants des écoles des Hauts Champs et des Roseaux
- L'Orchestre d'harmonie junior
- Le groupe Avel Vat : Bombarde et cornemuse
- Les Trompettistes avec Rodolphe Robert.
- Les danses orientales
- Les majorettes

Alors que la fête du sport se terminait avec l'arrivée de la course de voitures à pédales, les mélomanes pouvaient se diriger vers l'église pour un concert d'orgue donné par Mme Crestey.

Et pour clore cette journée, en soirée, deux concerts furent proposés aux nombreux spectateurs : le premier de variétés françaises et internationales avec le Duo le P'tit Voisin puis le deuxième de musique Reggae, Ragga, Jungle avec le groupe Sound Aka.

Ainsi s'achevait la fête de la musique 2009 mais aussi la dixième fête du sport.

Un grand merci à tous les participants...

**Annie-France FOSSARD**, Adjointe



Les spectateurs dans l'ambiance



## FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 5 septembre au gymnase du Haut Dick

86 associations œuvrent à Carentan et vous proposent leurs services. Elles sont répertoriées sur le site internet de la mairie. Vous pourrez en rencontrer une grande majorité lors du forum annuel organisé par votre ville.

Parmi elles quelques associations nouvelles telles que « les anglophones du Marais », « la Croix Rouge », « Mange ta soupe » ou « les arcades de l'histoire ». Les associations sportives seront toutes présentes de même que les associations culturelles.

Comme chaque année, dirigeants et bénévoles vous présenteront les activités de leurs associations, vous donneront toutes informations et conseils utiles. Vous pourrez vous inscrire, vous et vos enfants, dans un club sportif, à l'école de musique ou dans une activité manuelle. L'intérêt du forum est triple : on y découvre l'ensemble des activités proposées sur la ville, on y vient en famille et on peut trouver pour chacun le loisir de son choix, c'est enfin un lieu de rencontre convivial où plus de 1500 personnes se croisent et échangent. Retenez-en la date : le premier samedi de septembre, au gymnase du Haut Dick.

**Louis Regnault**, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire,  
chargé de la vie associative



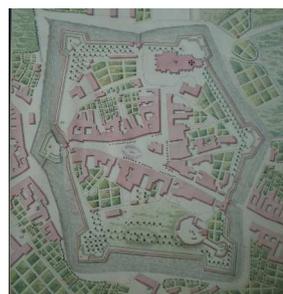
Stand 2008 de l'école de musique

## LES ARCADES DE L'HISTOIRE

Une toute nouvelle association, « les Arcades de l'Histoire » est née à Carentan, son but est de mettre en valeur la richesse du patrimoine et du passé de notre commune. Au-delà de notre ville elle veut aussi faire connaître l'ensemble de l'histoire du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin.

Grâce à des livrets thématiques, des conférences, des visites guidées et d'autres actions diverses et variées, elle vous proposera de découvrir ou de redécouvrir la très riche histoire de notre cité à travers ses personnalités, ses lieux, ses bâtiments, etc.

A l'occasion des prochaines **Journées du patrimoine** qui se tiendront les 19 et 20 septembre prochain, l'association organisera un circuit découverte du Carentan historique destiné aux enfants à partir de 8 ans.



Plan manuscrit aquarellé de  
Carentan datant de 1775

Source : Bibliothèque Jacques  
Prévert, ville de Cherbourg :  
Album K. F°2

## Aide aux devoirs Appel à bénévoles



En avril, le troisième site d'Aide aux devoirs a ouvert ses portes en centre ville, rue Sivard de Beaulieu. Pour un meilleur fonctionnement de ces structures, nous recherchons des bénévoles.

Toute personne qui accepterait de donner un peu de son temps est la bienvenue.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter la mairie au 02.33.42.74.00.

**Annie-France FOSSARD**, Adjointe  
Chargée des affaires scolaires

Si vous voulez plus d'informations sur les Journées du Patrimoine et « les Arcades de l'Histoire », venez rencontrer les responsables au Forum des associations ou n'hésitez pas à nous contacter :

**Par courrier** : Les arcades de l'histoire Isabelle Leeman  
4 rue du 11 novembre 50500 Carentan

**Par téléphone** : au 09.52.00.94.34 (répondeur)

**Par courriel** : [lesarcadesdelhistoire@yahoo.fr](mailto:lesarcadesdelhistoire@yahoo.fr)





## Majorité municipale

JP Lhonneur, L Regnault, AF Fossard, X Grawitz, G Crepin, A Meunier, E Moisset, C Suarez, N Legastelois, F Alexandre, J Lemaitre, C Lerosier, F Buiron, M Loquet, B Regnault, R Martin, E Francoise, F Drent, M Lahougue, F Senepart, J Miclot, N Goubin.

Lorsqu'il m'a été demandé de rédiger cette tribune libre, je pensais vous parler des tâches que l'on m'a attribuées pour ce mandat. En réfléchissant et en comparant avec les mandats successifs que j'ai vécus, j'ai pensé préférable de vous faire part de mon ressenti.

Au début de l'année 2008, vous avez choisi le nouveau conseil qui dirige les dossiers et projets importants pour notre ville jusqu'en 2014.

Il y a dans la vie un temps pour tout, les critiques, les débats, les attaques, la contestation, c'est la période en France qu'on appelle « électorale ». Et ensuite, la démocratie doit vivre au quotidien. Les personnes que vous avez choisies et élues doivent pouvoir travailler dans le sens de la concrétisation du programme qui vous a été proposé et des promesses qui vous ont été faites, à vous électeurs.

Chacun doit être conscient de la tâche de plus en plus difficile que représentent les fonctions d'élus locaux : maire, adjoints, conseillers. Dans un monde en perpétuel mouvement, nous devons essayer d'être au plus près de nos concitoyens. Le groupe du conseil municipal qui forme la majorité est sincèrement habité de l'envie d'aboutir. Les dossiers ne sont pas simples, souvent remplis de contraintes. La réalisation est souvent complexe. Vous savez tout ce que nous avons fait. Vous connaissez notre sincérité, notre envie de vous aider et de développer honnêtement notre bonne ville dans laquelle le débat démocratique existe sous l'impulsion de notre maire et doit continuer à exister. Je me permets de terminer cette tribune par cette citation de Jules Clarétie « tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire, et surtout la grande armée des gens beaucoup plus sévères qui ne font rien ».

Pour le groupe de la majorité,  
**Alain MEUNIER,**

## Opposition municipale

H Houel, V Dubourg, C Guillemette, I Basneville, R Tribouillard, O Jouault, C Violette.

Malgré un contexte économique morose, nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances, à Carentan, dans la Manche ou un peu plus loin... Morose est peut être un euphémisme alors que le gouvernement s'attend d'ici la fin de l'année à une augmentation du nombre de chômeurs comprise entre 600 000 et 800 000.

Une petite ville comme Carentan ne peut pas avoir, bien évidemment, une réponse globale face à la crise. Une municipalité peut par contre poser des actes signifiants. C'est ce que nous essayons de faire. Ainsi, quand le SMIC augmente de 1,3% au 1/7/09, pouvons-nous augmenter la restauration scolaire de 2,5% sans s'interroger sur un autre mode de tarification ? Quand la presse nous informe des difficultés rencontrées dans un groupe industriel, n'est-il pas de notre devoir de nous inquiéter, de demander plus d'informations et d'assurer le personnel de l'usine en question de notre solidarité ? La politique, c'est également penser l'avenir. Nous avons un projet pour notre territoire. Christain Estrosi, ministre chargé de l'industrie en déclarant récemment *"La croissance verte est au cœur de l'économie et représente 50 milliards d'euros et 280.000 emplois à l'horizon 2020"* accredit ce projet. Un an et demi après les élections, nous attendons toujours de découvrir quelle stratégie la nouvelle majorité va mettre en place pour tirer vers le haut notre collectivité.

A la fin des vacances, la grippe risque de venir s'ajouter à la crise économique. La solidarité sera plus que jamais nécessaire. Avec l'association « Carent'ambition » nous proposerons une réunion à toutes les organisations politiques et syndicales de notre territoire. Tous ensemble, nous aurons dans les mois et les années qui viennent une espérance à faire vivre pour notre territoire.

Les élus de l'opposition municipale

## 65<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE CARENTAN

### Une soirée témoignages forte en émotions

Pour faire suite au bulletin communautaire du 65<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement, la Ville de Carentan et la Communauté de Communes organisaient une soirée témoignages le 11 juin, à la salle des fêtes. Soirée qui a rencontré un vif succès avec la participation de plus de 325 personnes venues parfois de fort loin pour des retrouvailles avec la ville qu'ils habitaient en 1944.

Les témoins de l'époque ont raconté les années d'occupation. Ils ont évoqué les mois de juin et juillet 44. Peu nombreux étaient les Carentanais à être restés dans leur ville après les bombardements du 6 juin. Beaucoup étaient sur les routes de l'exode, loin de chez eux, ou réfugiés dans les fermes alentour. Les uns

et les autres ont apporté des témoignages très forts souvent émouvants, parfois poignants (*On a pu lire par ailleurs, dans le bulletin intercommunal, certains de ces témoignages.*)

La soirée était animée par Patrick Fissot, professeur d'histoire au lycée Sivard de Beaulieu et par un groupe de ses élèves. Plusieurs participants ont pu se reconnaître lors de la projection de photographies de l'époque avant de se retrouver autour du verre des retrouvailles.



Une partie de l'assemblée

**Louis REGNAULT, Adjoint**



## Le 12 juin à la mémoire des victimes civiles et militaires

Le 12 juin, au Monument aux Morts, les élus rendaient hommage aux victimes des années 40 et des combats de la Libération. Dans son discours, le Maire de Carentan rappelait les épreuves qu'eut à subir la population durant les années d'occupation.

« Le 18 juin 1940, les habitants de notre cité ont sans doute été peu nombreux à entendre depuis Londres, l'appel radio-diffusé du Général de Gaulle. C'est en effet ce jour là, 18 juin 40, que la population affolée voit entrer dans sa ville les premières troupes allemandes. Aux ponts Douve, les canons français retardent pour quelques temps la progression ennemie. On ne les cite pas souvent mais qu'aujourd'hui soit rendu hommage à ces braves parmi les braves qui stoppèrent l'avancée allemande. Leur résistance donnera un peu de répit aux derniers embarquements depuis Cherbourg pour l'Angleterre. L'un d'eux, un homme de Sainteny, fait prisonnier aux Ponts Douve et transféré en Allemagne où il passa près de cinq ans à enterrer des victimes du nazisme

ce surveillée, en attendant, le cœur serré, l'heure de la délivrance » témoigne Marcel Ledanois (le secrétaire de Mairie de l'époque), dans l'un de ses écrits.

Puis le Maire évoque les voyageurs du dernier train en provenance de Paris, stoppé en gare de Carentan au soir du 5 juin : « ils ont été accueillis par Aldéric Duchemin, dans sa ferme de la Billonerie. Ils sont là, plus de 300, à attendre dans l'angoisse la suite des événements. On sait que c'est le Débarquement. On attend les Anglais. On est loin d'imaginer que ce sont des soldats venus d'Amérique qui sont en train d'encercler la ville. D'imaginer que c'est précisément au sud de cette ferme que la jonction va se faire entre les troupes qui contournent la ville par l'Ouest (celles du Carré de Choux) et celles qui l'encerclent par l'Est, après avoir pris St-Hilaire-Petitville».

La Libération arrive enfin au matin du 12 juin, après 1460 jours d'occupation. « C'est ce jour là, un lundi, 12 juin 44, il y a 65 ans, que les Carentanais, partagés entre bonheur d'être enfin libres et douleur d'avoir perdu tant des leurs, voient entrer dans leur ville les premiers parachutistes américains de la 101<sup>ème</sup> Airborne. La population n'est plus très nombreuse : beaucoup ont dû fuir leurs maisons après les bombardements du 6



*Cérémonie au Monument aux Morts*

dans des fosses communes, parlait avec modestie de cette belle résistance que ses camarades et lui même opposèrent à l'inexorable avancée allemande».

Dans son message, Jean-Pierre Lhonneur rappelle que « Depuis ce 18 juin 40, la population subit la loi de l'occupant ! Loi faite de privations, d'interdictions et de vexations de toutes sortes. Dans la ville les Allemands sont partout, ils occupent les écoles, les lieux publics, une partie de la mairie. Depuis le mois de mars 1942, Carentan ayant le triste privilège d'être située en zone côtière, coupe encore davantage ses habitants du reste du pays. Il est en effet interdit d'y pénétrer sans autorisation spéciale et ceux qui y résident sont en quelque sorte immatriculés par le port obligatoire d'un certificat servant à identifier et à contrôler leurs moindres déplacements. Le moindre changement de domicile à l'intérieur même de la ville doit être soumis à une déclaration. « Tels des reclus, nous étions assujettis à résiden-

jeun ! Ils ont trouvé refuge dans les fermes alentours, à l'Aillerie, à Beaumont, à Rougeval. Ils ont trouvé asile dans les communes environnantes : à Méautis, Auvers, Sainteny, St Georges ou St André... D'autres sont sur les routes de l'exode, exposés à la mitraille des avions». Ceux qui sont restés à Carentan ont trouvé abri dans les caves de la rue du Château, de la Place de la République ou encore dans celles du Presbytère. De ces caves, ils sortent enfin au matin du 12 juin. Car enfin les voilà ceux que l'on attendait depuis quatre ans. Enfin les voilà ces étranges parachutistes vêtus de treillis aux larges poches, avec un aigle cousu sur le bras, harnachés d'un étonnant barda, ils roulent dans de drôles de jeeps. Ils ont des filets sur leurs casques. Ils semblent harassés... Harassés ils le sont par six jours de rudes combats au cours desquels ils ont perdu près de la moitié de leurs camarades ».



Jean-Pierre Lhonneur évoque enfin les civils, morts et blessés : « Carentan, quant à elle, déplore la perte de plusieurs de ses enfants, tués dans les bombardements alliés du 6 juin. Le seul 6 juin, 22 Carentanais trouvent la mort sous les bombardements autour de la voie ferrée, rue du Haras, rue des Villas, rue Séblin ou encore en haut de la rue Holgate. Parmi elles, le Docteur Caillard, Maire de Carentan, alors qu'il s'en va prendre des nouvelles des blessés. D'autres seront tués dans le mois qui suit car la ville va demeurer sous les obus allemands jusqu'à la mi juillet. C'est ainsi que le 23

juin, sur la Place de la République, la petite Danièle Laisney sera fauchée par un éclat d'obus allemand lors d'une prise d'armes organisée par l'Etat Major de la 101<sup>ème</sup> Airborne. D'autres y seront blessés.

C'est à tous ces compatriotes victimes civiles et militaires, requis et déportés que nous rendons hommage maintenant. Leurs noms sont inscrits sur ce Monument : victimes civiles innocentes, disparus et morts en déportation, morts au combat, morts prisonniers et morts victimes du Service du Travail Obligatoire en Allemagne rassemblés dans le long cortège des Morts pour la France».

La cérémonie se poursuit par la citation des noms des 24 victimes militaires et requis et des 64 victimes civiles.

**Louis REGNAULT, Adjoint**

## Georges GIGAREFF

### Un déporté politique carentanais arraché à l'oubli le 15 avril 1941

Georges Gigareff est arrêté par les Allemands au domicile familial, rue du château. Ses parents y sont installés depuis peu, exerçant la profession de tailleurs. Georges n'a alors que 19 ans. Il est accusé d'un vol au détriment des Allemands, vol qui aboutit à la condamnation à un mois d'emprisonnement par le tribunal militaire de Saint-Lô. Il est détenu à Caen. Georges et ses proches attendent la libération lorsqu'une seconde affaire éclate : il est accusé de diffuser de la propagande gaulliste dans sa ville. Une nouvelle condamnation est prononcée : 9 mois de détention supplémentaires. Dans la correspondance avec ses parents, miraculeusement conservée, Georges y confie son chagrin et ses doutes, puis ses espérances à mesure que la date



*Inauguration de la plaque commémorative*

de la libération approche. Lorsque son père se rend à Caen, le 26 février 1942, pour ramener le fils unique au foyer, le destin de Georges a basculé. Il a été entre temps conduit au camp de Compiègne-Royalieu, près de Paris, en qualité d'otage. Jusqu'en juillet 1942, la famille entreprend des démarches pour obtenir la libération d'un jeune homme dont le sort est entièrement entre les mains de l'occupant. Mais le 6 juillet, Georges monte à bord d'un convoi à destination de l'Est, en compagnie de 1174 autres otages. C'est le premier de prisonniers politiques (essentiellement communistes), c'est aussi le plus meurtrier : seulement 119 survivants ! Le train le conduira jusqu'au camp d'Auschwitz.

Plongé dans l'enfer concentrationnaire nazi, Georges s'éteindra le 29 novembre 1942. Ce dramatique parcours n'était jusqu'alors connu avec précision d'aucun Carentanais. Des rumeurs circulaient, beaucoup attribuant la déportation de Georges Gigareff à un judaïsme présumé. En 2006, des élèves du collège Gambetta ont travaillé à ramener à la lumière le souvenir du déporté. Mais des parts d'ombre exigeaient un travail plus méticuleux. Grâce aux efforts des collégiens et de témoins des années noires, une page d'histoire a été écrite qui, loin d'être anecdotique, enseigne sur le sort des civils durant l'Occupation et l'évolution de la répression allemande. Bousculant des mémoires approximatives, ce travail permet d'affirmer que Georges Gigareff fut à Ca-

rentan parmi les premiers à résister à l'Occupant et, à ce titre, retenu comme otage puis déporté politique. La reconnaissance collective du parcours emblématique d'un jeune français a été magistralement organisée le 12 juin dernier, à l'occasion des cérémonies d'anniversaire de la libération de Carentan. Une plaque commémorative a été inaugurée à l'emplacement de son domicile. Georges Gigareff ne fut malheureusement pas la seule victime locale de la seconde guerre mondiale, mais son destin particulier et hautement symbolique méritait une telle réhabilitation mémorielle.

**Olivier JOUAULT**



## JOURNEES DU PATRIMOINE 19 et 20 septembre 2009

La Ville de Carentan participe pour la deuxième année consécutive aux Journées du Patrimoine organisées par la Direction Régionale aux Affaires Culturelles.

Il est prévu cette année deux circuits commentés dits de « lecture urbaine ».

En effet, une ville à travers la configuration de ses places et de ses rues, l'architecture de ses immeubles, le dessin de ses îlots bâtis se lit comme un livre pour en comprendre l'histoire.

① le premier circuit aura lieu le samedi 19 septembre 2009 – départ à 15 heures Square Hervé Mangon.

Son thème : Carentan médiéval et classique (notamment l'Hôtel de Ville, le lavoir,

Place de la République, Rue Saint Germain, Rue de l'Eglise, Rue aux Prêtres, Rue Champvallon).

Prévoir environ 1 H 30 de circuit.

Il est à noter la visite de deux cours intérieures d'hôtels particuliers.

② le deuxième circuit aura lieu le dimanche 20 septembre 2009 à 10 H 30 et à 15 H – départ Place de la République près du monument aux morts.



Son thème : Quartier du Port et passé industriel de Carentan (Rue Torteron, Quai à Vin, Sivard de Beaulieu, Rue Fleureuse, Rue Moselman, Quai de Caligny, Rue des Remblais).

Ces circuits sont gratuits. En revanche, les places étant limitées, il est demandé aux personnes intéressées de réserver au 02.33.42.74.00.

**Anne MAHEUX,**  
Service Urbanisme

## DICTEE - PRINTEMPS DES POETES



A l'occasion du 11<sup>ème</sup> Printemps des Poètes et de la semaine de la langue française, la bibliothèque municipale a innové en proposant à la population une dictée en complément du concours de poésie sous forme d'acrostiche. Dubitative quant au succès que cette animation pourrait avoir, je dois bien avouer que je fus agréablement surprise par l'enthousiasme des carentanais et autres habitants du Parc ! Nous avons, pour la première édition de la dictée, réuni, rassemblé 33 participants de 8 à 88 ans. Il va sans dire que 2010 aura aussi sa dictée de programmée car elle nous est d'ores et déjà réclamée. Aussi, je vous suggère d'aller surfer sur le site du Printemps des Poètes ([www.printempsdespoetes.com](http://www.printempsdespoetes.com)).

A l'instar de 2008, 2009 a donc eu son concours d'acrostiches : là encore, de bonnes surprises nous attendaient : 34 poèmes nous ont été envoyés de ... Carentan, des communes de la Communauté de Communes et même de Maroilles dans le département du Nord ! Magie de l'Internet qui ne connaît pas les frontières.

Nos animations ayant été annoncées sur le site officiel du Ministère de la Culture à la rubrique Printemps des Poètes, Où, Qui, Quoi ?, il était permis à tout poète de concourir où qu'il réside.

Ci-dessous les poètes primés :

- ⇒ 1<sup>er</sup> prix catégorie adultes (+ de 16 ans) : Laurence Defourneau de Sainteny (poème ci-dessous),
- ⇒ 1<sup>er</sup> prix catégorie jeunes (de 11 à 15 ans) : Mathilde Ledran, (cf. dernière page)
- ⇒ 1<sup>er</sup> prix catégorie enfants (- de 10 ans) : Yseult Cauchon de Carentan (cf. dernière page)

*1<sup>er</sup> prix adultes*

**Cette Acropole Resplendissante Est Notre Théâtre A Nous**

**C'**est un carrefour entre l'est, l'ouest, le sud, le nord,  
**A**ccueillant ceux d'ici ou d'ailleurs, à son bord.  
**R**êvons, pour notre ville, d'un fabuleux destin,  
**E**ntre marais, bocage, entre hier et demain,  
**N**e dénigrons jamais ses palmiers, sa douceur,  
**T**ous ces bateaux, ces trains, lui offrent les honneurs.  
**A**vec tant de trésors, elle invite à écrire,  
**N**on pas un long discours, mais juste un mot pour rire.

**Corinne BACH THAI,**  
Bibliothèque municipale



## Printemps des poètes - Les poèmes primés (suite)

*1<sup>er</sup> prix catégorie Jeunes (de 11 à 15 ans)*

Caverne d'Ali Baba de la nature !  
 Au loin, des pêcheurs traversant l'écluse,  
 Reviennent des marais,  
 Enthousiastes de naviguer  
 Nature avant tout autre chose !  
 Tenace, son pont canal !  
 A chacun selon préférences.  
 N'a-t-on pas rêvé en ce plat paysage ?

*1<sup>er</sup> prix catégorie Enfants (moins de 10 ans)*

La crêpe des poètes  
 Casse des œufs frais.  
 Ajoute la farine et le sel.  
 Renverse le lait.  
 Etale la pâte.  
 Ne la fais pas brûler.  
 Tourne la crêpe.  
 Ajoute le sucre vanillé.  
 N'oublie pas de la manger.

## PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

Manifestation	Lieu	Date
Forum des associations	Gymnase du Haut Dick	5 Septembre
Journées du patrimoine		19 et 20 Septembre
Concert Les Mouf Mouf (Association Vaincre Alzheimer)	Salle de théâtre	26 Septembre
Théâtre - Les Joyeux Colibris	Salle de théâtre	27 Septembre
Randonnée des Sarcelles		4 Octobre
Théâtre - Les Comiques anonymes	Salle de théâtre	16 Octobre
Triathlon des marais	Port de Plaisance	18 Octobre
Thé dansant avec Roger Brioult	Salle des fêtes	22 Octobre
Concert Sainte Cécile	Salle de théâtre	22 Novembre
Thé dansant avec Viviane et son accordéon	Salle des fêtes	26 novembre



**Annie-France FOSSARD, Adjointe**  
 Présidente du Comité  
 consultatif Saison Culturelle



CARENTAN.info – Août 2009

Ville de Carentan  
 Boulevard de Verdun  
 50 500 CARENTAN

Tél : 02.33.42.74.00 / Fax : 02.33.42.74.29

www.ville-carentan.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre LHONNEUR  
 Responsable de la rédaction : Annie-France FOSSARD

Responsable de la conception : Audrey HASLEY

Ont participé à la rédaction : Jean-Pierre LHONNEUR, Annie-France FOSSARD, Louis REGNAULT, Anne MAHEUX, Mathilde BINET, Gérard GUIFFARD, l'ANAH, Conseil Général, Nicole LEGASTELOIS, Audrey HASLEY, Service Jeunesse, Jean-Louis FAUCHON, Isabelle LEEMAN, Alain MEUNIER, Hervé HOUEL, Olivier JOUAULT, Corinne BACH THAI

Photos : Annie-France FOSSARD, Audrey HASLEY, Service Jeunesse, Jacqueline de BONFILS, Myriam RENARD, Michel CHATELAIN CADET, Bibliothèque Jacques Prévert Cherbourg, Denis LEPREVOST

Imprimeur : Imprimerie LE REVEREND VALOGNES

